



## dans ce numéro

Le mot du maire ..... 1

### Vie locale et associative

- 25 et 26 février :  
la Comédie de la Brenne ..... 2
- Repas des aînés le 19 mars ..... 2
- 25 mars : rencontres  
du Pays Loire Touraine ..... 3
- Association des Parents d'élèves  
(APE) ..... 3
- 31 mars : Jeux d'antant et d'ailleurs ..... 3
- 8 avril : la cuvée du Vin Cœur ..... 4
- Clin d'œil sur nos artisans ..... 4
- Cérémonie du 8 mai ..... 5
- Le château de Valmer ..... 5
- Brenn-en-fête ..... 6

### Informations du citoyen

- Conseil municipal  
du 25 janvier 2017 ..... 6
- Conseil municipal  
du 16 février 2017 ..... 7
- La recette de Claude... ..... 8

### L'agenda

- Juin à octobre 2017 ..... 8

## Le mot du maire

Au niveau municipal, ce premier trimestre a débuté par l'élaboration et le vote du budget. Les charges de fonctionnement ont été contenues avec des dépenses réelles en hausse de 1,08 % et pour la troisième année consécutive, on assiste à une baisse des dotations de l'État. Nous avons pu pour cette année encore maintenir au même niveau que l'an dernier les taux d'imposition.

La commission PLU poursuit activement les travaux d'élaboration du plan local d'urbanisme qui doit permettre d'assurer le développement de la commune dans les dix prochaines années.

Les travaux d'extension de la cuisine scolaire pour permettre sa mise aux normes sont en cours d'achèvement de même que ceux du city stade avec installation d'une vidéosurveillance de cet équipement.

La municipalité a travaillé depuis 2013 à la demande du boulanger sur l'éventuel transfert de la boulangerie. Un projet avait été préparé avec la chambre des métiers, qui convenait à toutes les parties, mais ensuite les boulangers n'ont pas souhaité donner suite à ce projet, nous annonçant une fermeture en juin 2017. La municipalité mettra en place un service de remplacement dans l'attente d'une solution définitive.

Le 1<sup>er</sup> janvier la Communauté de Communes du Vouvrillon a laissé la place à la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées, suite à la fusion avec la



(suite page 2)



Communauté de Communes de l'Est Tourangeau. C'est donc maintenant une communauté de 39 000 habitants regroupant cinq communes au nord de la Loire : Chançay, Monnaie, Reugny, Vernou-sur-Brenne et Vouvray, et cinq au sud de la Loire : Azay-sur-Cher, Larçay, Montlouis, Veretz et La Ville-aux-Dames. La communauté de communes est présidée par Pierre Dourthe et chacune des communes est associée à la gouvernance par une vice-présidence.

L'harmonisation des compétences se fera rapidement et actuellement les services continuent à s'exercer comme par le passé. Enfin, le prochain été verra les manifestations habituelles avec le théâtre à Valmer le dimanche 9 juillet à 16 heures, la fêtes des écoles le 24 juin, le repas du 14 juillet avec animations, la brocante le 20 août et le jazz le 17 septembre. Bon été à tous et bonnes vacances.

FRANÇOIS LALOT

## Vie locale et associative

### 25 et 26 février : la Comédie de la Brenne

La Comédie de la Brenne, troupe de théâtre amateur au sein de l'US Vernou, a eu le plaisir de faire deux représentations les samedi 25 et dimanche 26 février dans la salle des fêtes de Chançay. À cette occasion, elle a présenté une pièce d'Yvon Taburet, *Bienvenue dans l'immeuble* : la famille Mercier s'installe dans son nouvel appartement. Les voisins sont sympas

mais... Nous ne souhaitons à personne un tel emménagement. Neuf comédiens se sont donnés la réplique dans une mise en scène réalisée par Michel Martinet. Auparavant, histoire de vous mettre dans l'ambiance, deux sketches ont été proposés : la famille recomposée de Chevalier et Laspalès (il fallait être attentif sous peine de ne pas tout comprendre) ; l'école du braquage des Frères Taloches. La prochaine pièce n'est pas encore choisie. Mais nous reviendrons l'année prochaine.



Vous rêvez de faire du théâtre : n'hésitez plus et rejoignez-nous.

CONTACT :  
BRUNO QUENTIN au 02 47 52 08 59

### Repas des aînés le 19 mars

Le dimanche 19 mars, nous avons passé une belle journée lors de notre repas des aînés animé par Anaëlle Desbrais et accompagnée à quelques moments à l'accordéon par Michel

Paris, qui nous a encore enchantés de ses chansons et histoires parfois en duo.

Les membres du CCAS remercient Cynthia et les enfants de l'école pour la composition des centres de table et M<sup>me</sup> Voland pour la création originale des menus.



## 25 mars : rencontres du Pays Loire Touraine

Sortie dans le cadre des rencontres du Pays Loire Touraine, 25 mars 2017 à Chançay : pâquerette, berce spondyle, plantain, ail des ours, ortie, coucou, ficaire...

Au total une dizaine de plantes sauvages auront été observées, commentées, goûtées, prises en photos lors de la sortie *Plantes sauvages et médicinales* de samedi matin sur la commune de Chançay dans le cadre



de ces *Rencontres du Pays Loire Touraine*. Merci à M. Davy Cosson de Kiwi-

nature, l'animateur de cette sortie très enrichissante et à tous les participants !

## Association des Parents d'Élèves (APE)

Les deux dernières manifestations organisées par l'APE ont connu un



vif succès : la *Pasta Boum* a réjoui plus de 80 gourmand(e)s, grands et petits, jusqu'au cœur de la nuit ; la *Rando VTT* a réuni 135 VTTistes et 60 randonneurs, auxquels se sont ajoutés une quarantaine d'enfants de moins de douze ans, toujours ravis de découvrir les multiples itinéraires et paysages qu'offrent notre commune et les communes environnantes. À l'inverse, nous avons dû annuler, avec regret, la traditionnelle chasse aux oeufs du lundi de Pâques au château de Valmer, à cause d'un



faible nombre d'inscrits. La concurrence des vacances a été trop forte ! Mais rendez-vous en 2018 ! Merci au château de Valmer de nous accueillir chaque année.

## 31 mars : Jeux d'autant et d'ailleurs

Le vendredi 31 mars 2017 s'est déroulée la quatrième édition des *Jeux d'autant et d'ailleurs* à l'arboretum de Chançay, organisée par l'association USEP de l'école (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Nous y avons accueilli, comme les années précédentes, les élèves de Vernou et de Reugny. Cette année, c'est du CP au CE2 qu'ils se sont retrouvés pour participer à ces jeux, tandis que les CM1-CM2 de Chançay animaient les ateliers. Ils ont pu découvrir ou redécouvrir des jeux tels que le nœud gordien, le A acrobatique, le tir à la corde, le coupe jarret, les échasses, le bâton-cerceau, la pétanque, le palet, le Kilhoukoz... Les 214 enfants étaient répartis en 24 équipes qui se rencontraient toutes les quinze minutes, sur douze ateliers.

Malgré une météo incertaine et quelques petites averses en début de matinée, nous avons pu pique-niquer dehors, en cherchant un endroit sec, sur la voie verte ou dans la cour de l'école.

Les ateliers ont repris en début d'après-midi, puis la rencontre s'est terminée par quelques jeux collectifs : relais, tomate, poules-renards-

vipères. Une belle manifestation que nous sommes heureux de pouvoir poursuivre en l'absence de délégué de secteur.

Les élèves du CM1-CM2 se rendront à Vernou le vendredi 2 juin à une rencontre jeux collectifs nouveaux. Les maternelles, eux, se rendront aux *Usépiades* de Fondettes, le jeudi 1<sup>er</sup> juin.

USÉPEMENT, LES ENSEIGNANTES.



## 8 avril : la cuvée du Vin Cœur

La cuvée du Vin Cœur au profit des dons d'organes... Éric Gaucher, vigneron à Chançay au Domaine des Cormiers Roux, a inauguré le samedi 8 avril sa nouvelle cuvée 2016 : *La Cuvée du Vin Cœur*. L'idée de cette cuvée a pris forme dans l'hiver. Greffé du cœur tout comme son salarié agricole, ils décident de proposer un Vouvray demi-sec au profit des dons d'organes. « Cette cuvée est une évidence. Elle est motivée par ce qu'il y a de plus noble en chacun de nous : le don de soi », résume Éric Gaucher sur la contre-étiquette de cette cuvée très spéciale, qui se veut aussi le symbole parfait du partage. Près de 300 personnes étaient présentes lors de cette inauguration qui s'est



déroulée dans le chai du vigneron. La présence de M<sup>me</sup> Claude Greff, députée d'Indre-et-Loire, les maires de Chançay et des communes environnantes, les membres de la confrérie de la Chan-tepleure, les bénévoles de l'association France ADOT37 et toutes les personnes présentes ont contribué au succès de

cette cuvée et ont permis la réflexion sur ce sujet si important. Ornée d'un gros cœur rouge, la bouteille de vouvray demi-sec est vendue depuis le 8 avril. Un euro par bouteille sera reversé au profit de France ADOT37.

EARL GAUCHER, JEAN-PIERRE & ÉRIC  
DOMAINE DES CORMIERS ROUX

## Clin d'œil sur nos artisans

### CARROSSERIE-PEINTURE ANDRÉ DUVEAU

*Qui êtes vous ?* Je suis André Duveau, je suis marié et j'ai une fille de 22 ans. Je suis originaire de Tours, j'y suis resté jusqu'à l'âge de 24 ans. J'habite à Chançay depuis 32 ans.

*Quel est votre parcours ?* Après avoir obtenu en 1976 un CAP au CET Albert Baillet, j'ai travaillé dans l'entreprise *Esthétic Auto* à La Riche pendant huit ans. Je me suis ensuite installé à Chançay en novembre 1984 où j'ai repris la branche Carrosserie du *Garage Sionneau*.

*Quelle est votre activité ?* Je suis spécialisé dans la carrosserie, la peinture et vitrages pour tous véhicules. Ma clientèle est aussi bien les particuliers comme les professionnels qui viennent de l'ensemble de la région. J'ai un salarié, M. Tony Bertrand, natif

**CARROSSERIE - PEINTURE**  
Pose Pare-brise - Marbre



Route de Château-Renault  
37210 CHANÇAY  
Tél.  
02 47 52 20 38

**A. DUVEAU**

de Chançay, qui est carrossier-peintre et qui travaille avec moi depuis quinze ans. J'ai également un apprenti peintre. Je suis ouvert du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

*Quels sont vos loisirs ?* La danse de salon et le bricolage.

### ATELIER LAURANNE MK

*Qui êtes vous ?* Lauranne Munk Koefoed, je suis originaire du Limousin et installée à Chançay depuis novembre 2015.

*Quel est votre parcours ?* Après l'obtention d'une licence d'Histoire de l'Art à l'université de Parme en Italie, j'ai poursuivi mes études à Paris par une maîtrise d'Histoire de l'Art à la Sorbonne ainsi que le diplôme de 1<sup>er</sup> cycle de l'École du Louvre. Afin d'achever ma formation d'un point de vue technique, j'ai préparé un CAP de Doreur à la feuille-Ornemaniste, obtenu à Paris en 2009. J'ai ouvert mon atelier en août 2009, tout d'abord en Limousin, puis l'ai transféré à Chançay en novembre 2015 afin de me rapprocher de mon mari originaire de la région.

*Quelle est votre activité ?* L'atelier est spécialisé dans la dorure à la feuille d'or. Je réalise principalement des travaux de conservation-restauration sur du mobilier et des objets

d'art en bois doré, datant du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. L'atelier propose par ailleurs la réalisation de dorure neuve sur tout objet, copie de mobilier ancien, œuvre d'art contemporain, etc. Ma clientèle est constituée de particuliers, d'antiquaires, d'institutions comme les mairies, de châteaux, et musées. Cela m'amène à me déplacer si besoin dans toute la France. L'atelier est ouvert au public sur rendez-vous.

*Quels sont vos loisirs ?* Les antiquités, les brocantes et l'histoire de l'art de manière générale.

**ATELIER LAURANNE MK**  
Dorure à la feuille  
Conservation-Restauration de bois doré



Lauranne Munk Koefoed  
27 rue de la Mairie - 37210 Chançay  
laurannemk@gmail.com  
06.31.37.73.23  
www.laurannemk.com



## Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 a débuté par un défilé, parti de la place du Mail pour rejoindre le monument aux morts près de l'église. Les sapeurs pompiers de Noizay-Chançay ainsi que la musique de Noizay étaient associés à cet événement.

Après la lecture du discours national et le dépôt de gerbes par le maire François Lalot et par Jean-Pierre Moello, président de la section Chançay-Noizay de l'Union nationale des combattants, les enfants de l'école primaire Pierre Hallet, accompagnés par Sandrine, intervenante musicale, ont interprété l'hymne européen ou hymne à la joie. Le porte-drapeau

Jackie Rimbaud a été décoré, à cette occasion, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie pour sa présence du 18 février 1963 au 29 février 1964. Les habitants de Chançay, parents et enfants, ainsi que les enseignants se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.



## Le château de Valmer

Le saviez-vous ? Votre commune abrite un patrimoine exceptionnel, le château de Valmer. La famille Saint-Venant est toujours très heureuse d'accueillir des Chancéens pour visiter ses jardins et déguster ses vins, alors voici un petit rappel sur l'histoire du site et le programme de la saison 2017.

Les jardins Renaissance labellisés « Jardin Remarquable ». L'histoire commence il y a cinq siècles lorsqu'un conseiller de François I<sup>er</sup>, Sieur Binet, décide de construire à Valmer de superbes jardins. Adossés à un parc de soixante hectares, balustrades, statues, colonnes, escaliers et fontaines et une rare chapelle troglodytique de 1524 se succèdent sur plus de huit niveaux ! Le potager d'un hectare abrite un damier de couleurs et de saveurs, plantes comestibles et fleurs à déguster à la belle saison. Ces terrasses à l'italienne épousent la pente du coteau avec un panorama unique sur le vignoble qui s'étend sur trente hectares.

Rendez-vous à ne pas manquer :

- **vendredi 23 juin**, exposition photographique : *Il y a 100 ans... Valmer*. À partir de 18 h., vernissage de l'exposition des photos en noir et

blanc des intérieurs du château disparu et du parc, mise en scène par Marie-Laure de Saint-Venant. Exposition permanente pour la saison 2017 ;

- **samedi 24 et dimanche 25 juin**, *Château d'Art*. Marché des créateurs et exposition d'art contemporain avec restauration sur place. Weekend organisé par l'association Nanz'Art.

Adulte : 8 €, enfants de 10 à 18 ans : 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Le ticket du samedi sera valable le dimanche ;

- **dimanche 9 juillet**, *Estivals de Touraine*, festival de théâtre en plein air. Le « Château d'If » sera le décor naturel de la pièce de Pierre Carlet de Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois en 1730 et mise en scène cette année par la compagnie Bewitched. Représentation à 18 h. Tarif unique : 10 €, réduit pour les étudiants : 7 € ;
- **samedi 22 juillet**, *Festival Brin d'Herbe*. Dans le cadre de la troisième saison culturelle Mission Val



de Loire/Unesco sur le thème *Jardins en Val de Loire*, le château de Valmer accueillera les lauréats du Concours International de piano junior *Brin d'Herbe*. Ces jeunes musiciens pourront faire résonner tous leurs talents dans les jardins ! Représentation à 17 h 30.

Tarif : le concert est inclus dans le billet d'entrée aux jardins ;

- **dimanche 30 juillet**, soirée théâtrale, *Dialogue avec mon jardinier et pique-nique festif*. Pour les dix ans de la création de *Dialogue avec mon jardinier* d'Henri Cueco, la compagnie L'Échappée Belle revient au

château de Valmer pour notre plus grand plaisir. À la fin de la représentation, en compagnie des comédiens, pique-nique (sorti du sac) dans les jardins. Représentation à 18 h 30.

Pass Journée à Valmer : 18 €, comprenant l'entrée aux jardins et

la pièce de théâtre. Tarif place de théâtre à partir de 18 h : 12 € ;

- **samedi 16 et dimanche 17 septembre**, *Journées Européennes du Patrimoine*. Thème *La jeunesse*.

Tarif réduit pour tous : 9 €, gratuit pour les moins de 18 ans.



## Brenn-en-fête

Lorsque nous avons vu le temps ce matin du dimanche 14 mai à 7 h 30, nous nous sommes dit : on ne va pas voir beaucoup de randonneurs. Mais c'était sans compter sur leur envie de venir sur les sentiers de notre jolie commune.

65 randonneurs sont venus se joindre à nous avec un temps qui s'est amélioré tout au long de la matinée. Après une pause dégustation, au milieu des vignes, des produits des exposants qui se trouvaient au

Domaine, le soleil a même fait son apparition. Nous nous sommes

séparés après un vin d'honneur offert par le domaine Robert.



## Information du citoyen

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

- **Délibération n° 2017/02 : rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :**

M. le Maire donne lecture du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, approuvé par le Comité Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable Reugny-Chançay en date du 4 décembre 2016.

M. le Maire rappelle qu'en application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable doit être transmis à la Commune, adhérente au SIAEP, et doit être présenté à son Assemblée délibérante dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice. Il

est présenté les indicateurs techniques et financiers réglementaires :

- nombre d'habitants desservis : 2746 ;
- nombre d'abonnés (clients) : 1322 abonnements et non nombre de personnes ;
- nombre d'installation de production : 2 ;
- nombre de réservoirs : 4 ;
- longueur du réseau : 90 km ;
- taux de conformité microbiologique : 100 % ;
- rendement du réseau : 79,8 ;
- volume prélevé : 162897 m<sup>3</sup> ;
- volume vendu aux abonnés : 123 178 m<sup>3</sup> ;
- facture consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> pour un ménage s'élève à 278,16 € au 1<sup>er</sup> janvier 2016 soit - 3,19 % par rapport à 2015, soit en moyenne 2,32 € le m<sup>3</sup>.

Chacun ayant pu prendre connaissance du rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP Reugny-Chançay pour l'année 2016.

- **Délibération n° 2017/03 : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2017 :**

Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2016. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016.

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite du quart des crédits inscrits au BP 2016, et ce, avant le vote du budget primitif de 2017, à savoir :

- chapitre 21 ..... 3 300,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte à l'unanimité.

• **Délibération n° 2017/04 : suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration - Rémy Veillaux :**

M. le Maire fait part de la proposition d'étude pour la valorisation agricole des boues de la station d'épuration faite par la société Veillaux environnement pour un montant de 2630,40 € TTC pour l'année 2017.

M. le Maire indique que cette convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières d'exécution d'un suivi agronomique de l'épandage des boues produites par la station d'épuration de Chançay.

La convention serait conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction les trois années suivantes. Il peut y être mis fin à l'expiration de chaque exercice annuel, à charge pour la partie qui en prendra l'initiative, d'en informer l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins trois mois avant la fin de l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'approuver la convention d'étude technique et financière pour le suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration conclu avec la société Veillaux environnement domiciliée à Chambray-lès-tours (37170);
- dit que la convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction les trois années suivantes et la rémunération annuelle est fixée à 2 192,00 € HT, soit 2 630,40 € TTC;
- autorise M. le Maire à signer la convention et tous documents s'y afférant, et indique que les crédits sont inscrits au budget annexe assainissement de la commune.

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 FÉVRIER 2017**

• **Délibération n° 2017/06 : désignation des représentants à la commission intercommunale des impôts directs (CIID) au sein de la communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

M. le Maire indique à l'assemblée que chaque collectivité membre de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées est sollicitée pour la désignation de membres titulaires et suppléants susceptibles de devenir commissaires à la Commission Intercommunale des Impôts Directs au sein de la Communauté de Communes, liste dans laquelle le Directeur des Services Fiscaux d'Indre-et-Loire choisira dix membres titulaires et dix membres suppléants.

M. le Maire précise qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger à cette Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Après en avoir délibéré, considérant qu'il convient de proposer des personnes pour formuler une liste préparatoire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de procéder à la désignation de deux membres titulaires : M. François Lalot et M. Frédéric Libourel;

- de procéder à la désignation de deux membres suppléants : M. Michel Peltier et M. Loïc Volland;
- de charger M. le Maire d'adresser une ampliation de la présente décision aux services communautaires.

• **Délibération n° 2017/07 : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2017 :**

Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2016.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016.

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite du quart des crédits inscrits au BP 2016, et ce, avant le vote du budget primitif de 2017, à savoir :

- chapitre 21 .....	36 000,00 €
Op. 197 Atelier Hangar Services techniques - art. 34	500,00 €
Op. 220 Voirie - art. 15	000,00 €

- chapitre 204 ..... 700,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte à l'unanimité.

• **Délibération n° 2017/08 : dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR 2017 - Demande de subvention : mise en accessibilité des sanitaires de l'école, associés à la cantine et la cour de récréation :**

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il est possible de présenter un projet dans le cadre de la dotation d'équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2017. Ce projet porte sur la mise en accessibilité des sanitaires associés à la cantine et la cour de récréation. M. le Maire rappelle que la municipalité a déjà entrepris l'année dernière pour assurer la pérennité de la cantine scolaire, à la mise aux normes de la cuisine avec une extension du local cantine (vestiaire, local poubelles accessible par l'extérieur et zone de réception pour les livraisons des denrées et le déconditionnement). Cette réalisation comprendra : la modification des locaux sanitaires actuels en vestiaire et la création des locaux sanitaires sur l'emprise de la cour. Le montant estimatif global des travaux retenus s'élève à la somme de 80 400,00 € TTC soit 67 000,00 € HT. Le financement sera prévu comme suit au Budget 2017 : subvention DETR demandée et autofinancement de la commune. Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

- approuve les travaux ci-dessus désignés;
- approuve le montant estimatif et le plan de financement du projet;
- sollicite une aide financière au taux le plus élevé possible au titre de la DETR;

- autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

• **Délibération n° 2017/09 : demande de subvention au titre du fonds départemental de solidarité rurale du Conseil départemental pour des travaux d'aménagement de voirie :**

M. le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil départemental rappelle le dispositif d'aide aux collectivités, mis en place en 2016 : le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR). Ce fonds est réservé aux communes de moins de 2 000 habitants pour des projets d'investissement et est constitué d'une enveloppe socle. Au titre de l'enveloppe socle, 11 721 € sont d'ores et déjà réservés par le Département pour la Commune. Pour bénéficiaire de cette enveloppe, le projet des travaux d'aménagement de voirie a été déposé auprès des services départementaux. Ce projet consiste en la réalisation de travaux d'enrobés sur diverses rues de la commune avec une purge des zones fragilisées et une gestion des eaux pluviales. Le montant des travaux retenus s'élève à la somme de 59 879,51 € HT, soit 71 855,41 € TTC. Le financement sera prévu comme suit au Budget 2017 : subvention FDSR (enveloppe socle) demandée, et autofinancement de la commune. Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

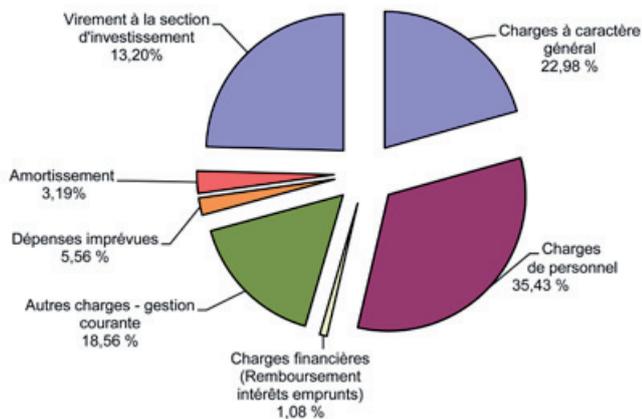
- approuve le projet des travaux ci-dessus désignés;
- approuve le montant des travaux et le plan de financement du projet;
- sollicite l'aide financière au titre du FDSR du Conseil départemental;
- autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

• **Délibération n° 2017/22 : convention de mise à disposition du bureau d'études techniques de la communauté de communes Touraine-Est Vallées auprès de la commune de Chançay :**

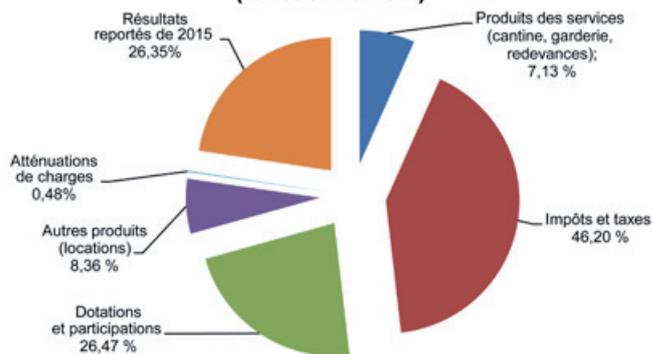
M. le Maire donne lecture du rapport suivant : dans un souci de réactivité, de proximité et d'optimisation des moyens financiers, il a été créé en 2009 un bureau d'études techniques communautaire intervenant à la fois pour les communes et la Communauté de Communes sur des missions techniques de maîtrise d'œuvre (études de faisabilité, conception des projets d'aménagements, montage des Dossiers de Consultations des Entreprises, suivis de travaux, assistance à maîtrise d'ouvrage...).

Pour rappel, le Bureau d'Études Techniques est un service de la Direction Technique de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées mis à disposition des communes en application de l'article L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Bureau d'Études Techniques intervient principalement dans des domaines suivants : Voirie, Réseaux divers, Signalisation. Il peut selon la nature des projets intervenir également en matière d'espaces verts et de

## Répartition en % des dépenses du budget communal 2017 (fonctionnement)



## Répartition en % des recettes du budget communal 2017 (fonctionnement)



bâtiments. Une convention entre la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées et les communes membres intéressées, fixe les modalités de cette mise à disposition et prévoit notamment les conditions de remboursement par la commune des frais de fonctionnement du service. Les conventions initiales entre les communes membres de l'ex-Communauté de communes de l'Est Tourangeau et cette dernière ont été renouvelées par délibération du 30 juin 2016 pour les cinq communes du territoire de l'est tourangeau.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes de l'Est Tourangeau et du Vouvrillon ont fusionné portant création d'un nouvel EPCI : la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées. Suite à cette fusion, et afin de permettre aux communes du territoire de l'ex-CCV de bénéficier de la mise à disposition du bureau d'étude intercommunal, il

est proposé d'établir chaque convention de mise à disposition avec les communes membres selon les besoins exprimés. La commune de Chançay souhaite bénéficier de l'appui technique du bureau d'étude sur deux projets identifiés répondants aux domaines de compétences de ce dernier : l'étude du maintien d'un dernier commerce sur la Commune et la mise en accessibilité des sanitaires de l'école.

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire, Vu, le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-4-1-II relatif à la mise à disposition de service, Vu, l'arrêté préfectoral n°16-71 du 22 décembre 2016 portant fusion de la Communauté de communes de l'Est Tourangeau et de la Communauté de communes du Vouvrillon,

Considérant que la mise à disposition au profit des communes du Bureau d'Etudes Techniques de la Communauté Touraine-Est Vallées permet une optimisation des moyens humains, techniques et financiers,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le principe de la mise à disposition du bureau d'études techniques de la Communauté Touraine-Est Vallées au profit de la commune de Chançay ;
- approuve la convention de mise à disposition de service, jointe à la présente délibération, fixant les modalités de cette mise à disposition et prévoyant les conditions de remboursement par la commune des frais de fonctionnement du service ;
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

## La recette de Claude...

**Pain d'épice à pommes caramélisées**, ingrédients pour 6 personnes : 125 g de miel liquide, 125 g de sucre, 250 g de farine, 1 sachet de levure chimique, 1 verre de lait, 1 cuillère à café de cannelle, 2 belles pommes, 20 g de beurre. Découper les pommes en petits dés, faire revenir dans le beurre et saupoudrer d'un peu de sucre, faire caraméliser réservez. Mettre le miel et le sucre dans une casserole, faire fondre doucement, ajouter la cannelle puis ajouter le lait. Dans un saladier mélanger la farine et la levure, verser dessus le mélange sucre miel lait, bien mélanger. Ajouter les dés de pommes, mettre dans un moule à cake beurré, enfourner dans un four à 150° C pendant 50 mn. Bonne dégustation.

CLAUDE



de juin à  
octobre 2017

- ♦ **23 juin** : Exposition photographique : *Il y a 100 ans... Valmer*
- ♦ **24 juin** : Kermesse de l'école organisée par l'APE à l'arborétum
- ♦ **24 et 25 juin** : *Château d'Art* au château de Valmer
- ♦ **30 juin** : *Soirée Jeux* organisée par l'APE à la cave touristique
- ♦ **9 juillet** : *Estival de Touraine*, festival de théâtre en plein air à 18 heures au château de Valmer
- ♦ **14 juillet** : Repas du 14 juillet au stade de la Quintaine : accompagnement musical par « Paille à Son », animation pour les enfants, concours de pétanque
- ♦ **samedi 22 juillet** : *Festival Brin d'Herbe*, représentation à 17 h 30 au château de Valmer
- ♦ **30 juillet** : Soirée théâtrale *Dialogue avec mon jardinier* et pique-nique festif au château de Valmer
- ♦ **20 août** : *Vide-grenier-brocante* de l'association des Pêcheurs du Lac
- ♦ **29 août** : Visite de Chançay avec le Pays de Loire Touraine à 16 heures
- ♦ **16 et 17 septembre** : *Journées Européennes du Patrimoine*
- ♦ **17 septembre** : *Festival du Jazz en Touraine*
- ♦ **23 octobre** : *Randonnées de la Bernache* avec Brenn' en Fête